

Le Proviseur
aux
Parents des élèves du lycée Argouges

Grenoble, le jeudi 12 novembre 2020

Objet : Protocole sanitaire renforcé à partir du lundi 16 novembre 2020

Le Proviseur

La situation sanitaire du pays oblige à une réduction significative du nombre d'élèves en classe, à l'internat ainsi qu'au service restauration.

Ce cadre général va concerner toutes les classes du lycée dès **lundi 16 novembre.** Il pourra être quelque peu adapté en fonction des spécificités du niveau concerné.

Après consultation des membres du CA suivi d'un dialogue avec tous les professeurs principaux, j'ai acté les décisions suivantes :

Dossier suivi par
Gilo FARAONE

Lycée polyvalent
André Argouges
61 rue Léon Jouhaux
38029 GRENOBLE Cedex 2
www.argouges.fr

- **Seule une moitié des élèves par classe, la plupart du temps par ordre alphabétique, restera en présence dans l'établissement, par alternance de semaine, jusqu'à Noël** (l'autre moitié sera à la maison)
- Tous les élèves d'une moitié de liste de la classe seront présents les semaines 47, 49 et 51. Les lycéens de la deuxième moitié de la liste seront en présentiel les semaines 48 et 50.
- Les professeurs principaux communiqueront aux familles la liste qui les concerne au regard du calendrier en présentiel (47,49 et 51 ou 48 et 50). Cette communication se fera via pronote. Il faudra donc activer l'onglet « papillon » en haut à droite de la page.
- Les grandes lignes de l'emploi du temps en présentiel seront conservées. Autant que possible pronote a été renseigné.
- Les équipes pédagogiques renseigneront le cahier de texte de pronote afin que les élèves confinés à la maison pour la semaine puissent faire le travail en suivant, autant que possible, le rythme de l'EdT initial.

Les difficultés chroniques, depuis le début de l'année, à respecter le niveau d'encadrement minima à l'internat, m'obligent à suspendre l'accueil des internes le dimanche soir dès cette semaine et jusqu'à Noël. Les parents des internes du lycée Argouges devront donc se tourner vers les familles d'accueil, comme le règlement intérieur de l'internat le prévoit. Les professeurs sont informés du possible retard des élèves internes le lundi matin. Cette mesure me permettra de renforcer la présence adulte la semaine, sur le midi-deux en particulier. En effet ce manque de personnel ne nous a pas permis de faire respecter les distances de sécurité dans la file d'attente de la cantine.

Ce deuxième renforcement du protocole ne garantit pas d'éventuelles décisions plus restrictives.

Merci de votre compréhension,


Gilo FARAONE

LYCEE ARGOUGUES
Le Proviseur